



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, GIRBAL Gilles, VAYSSADE Daniel, ALAZARD Emilie, GOMEZ Patrick, MINISCLOU Jean-Paul, MOULIN Nathalie

REPRESENTEES :

EXCUSES : MORIN David

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

Intervention de Stéphane ROQUES, Pôle développement des territoires de la Direction des mobilités et de l'ingénierie territoriale du Département de l'Aveyron.

- 1 - Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2025
- 2 - Modification des statuts de la CCACV : intégration de la compétence station de Laguiole
- 3 - Demande de fonds de concours
- 4 - Embauche agent recenseur
- 5 - Approbation du règlement intérieur d'Aveyron Ingénierie
- 6 - Comptabilité : décision modificative
- 7 - Questions diverses

Avant de débuter la séance du Conseil Municipal, Stéphane Roques présente et rappelle aux membres du conseil municipal les différentes conventions existantes et qu'il est possible de passer avec le conseil départemental de l'Aveyron pour l'entretien et/ou la réfection de la voirie. Il rappelle les différentes responsabilités du département et de la commune selon la nature de la route.

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 23 septembre 2025

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2025. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil Municipal.

2. Modification des statuts de la CCACV : intégration de la compétence station de Laguiole

Madame le maire expose au conseil municipal la délibération prise par le conseil communautaire modifiant les statuts de la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène pour y intégrer la compétence « Station de Laguiole ». Elle précise que les communes doivent se prononcer sur la révision de ces statuts.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

Plusieurs membres du conseil municipal s'interrogent sur la répercussion financière pour la commune de l'intégration de cette compétence et sur la possibilité d'autres projets coûteux. Daniel Vayssade, Alain Carrié et Carlos Dos Santos estiment que la commune de Laguiole n'a pas donné assez d'explications sur ce sujet aux autres communes. Nathalie Moulin s'interroge sur les enjeux financiers découlant de cette compétence pour la communauté de communes.

Geneviève Gasq-Bares explique que l'intégration de cette compétence, de même qu'il en a été pour la maison de l'Aubrac, touche directement à l'attractivité du territoire et au devenir de l'Aubrac. Elle estime également que certains anciens fonctionnements atteignent leur limite et doivent être remis à l'ordre du jour.

Votent pour la modification des statuts de la CCACV : Geneviève Gasq-Barès, Nathalie Moulin, Gilles Girbal, Patrick Gomez.

S'abstiennent : Philippe Jourde, Daniel Vayssade, Jean-Paul Minisclou, Alain Carrié, Emilie Alazard, Carlos Dos Santos.

3. Demande de fonds de concours

- Patrimoine vernaculaire

Madame le maire rappelle que des travaux vont être engagés par la commune pour la réfection de la fontaine du Viala haut et du Cros. Elle propose de demander à la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel de l'opération HT	Financement	
15711 €	Fonds de concours CCACV	7855.49€
	Autofinancement	7855.51€

Demande de fonds de concours adoptée à l'unanimité.

- Chemin de Lasbros

Madame le maire rappelle que des travaux vont être engagés par la commune pour la réfection du chemin de Lasbros. Elle propose de demander à la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel de l'opération HT	Financement	
10400 €	Fonds de concours CCACV	5199.99€
	Autofinancement	5200.01€

Demande de fonds de concours adoptée à l'unanimité.



CONDOM D'AUBRAC

CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

• Route des Horts

Madame le maire rappelle que des travaux vont être engagés par la commune pour la réfection de la route des Horts. Elle propose de demander à la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel de l'opération HT	Financement	
16825 €	Fonds de concours CCACV	8412.49€
	Autofinancement	8412.51€

Demande de fonds de concours adoptée à l'unanimité.

4. Embauche d'un agent recenseur

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026 et qu'il convient de recruter une personne pour effectuer cette opération. Elle précise que l'embauche d'un vacataire paraît être le plus approprié pour cette mission. La personne en charge du recensement percevra une rémunération égale au SMIC horaire et les frais de déplacement et de formation seront remboursés.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5. Approbation du règlement intérieur d'Aveyron Ingenierie

Madame le maire présente au Conseil Municipal le nouveau règlement intérieur d'Aveyron Ingenierie. Elle explique que l'approbation de ce nouveau règlement viendra remplacer la signature des différentes conventions passées avec l'agence qui sont à renouveler régulièrement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Comptabilité : décision modificative

Madame le maire informe les membres du conseil qu'il n'est finalement pas nécessaire d'aborder ce point.

7. Questions diverses

• Petit buron

Alain Carrié explique que la société en charge de créer des places de stationnement au petit buron ne souhaite finalement peut-être pas arracher les souches présentes mais que cette opération est nécessaire pour permettre à plusieurs véhicules de se garer correctement.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

- Garage communal

Madame le maire informe que l'architecte n'a pour l'instant pas fait de retour suite à la dernière réunion concernant le garage.

- Forêt

Madame le maire rappelle qu'une commission forêt est à prévoir.

Jean-Paul Minisclou informe que le bois situé sous le Teil est en train d'être coupé et sorti.

Carlos Dos Santos ajoute que les livraisons de l'affouage ont bien avancé et sont en passe d'être terminées.

- Prochaines dates à retenir

- 3 décembre 2025 : réunion urbanisme et habitat avec le CAUE
- 16 décembre 2025 : prochain Conseil Municipal
- 29 décembre 2025 : spectacle de Noël
- 11 janvier 2026 : vœux du maire

La séance est levée à 23h15.

Procès-verbal arrêté le

Madame le maire
Geneviève GASQ-BARES

La secrétaire de séance
Emilie ALAZARD